



**AVEC LA CERTIFICATION
ISCC PLUS, AVAMOPLAST
RELÈVE À NOUVEAU
UN PEU PLUS LA BARRE
DU PLASTIQUE DURABLE**



AVAMOPLAST

ONE MATERIAL. ENDLESS POSSIBILITIES.

SOLUTION POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE ET LE SECTEUR MÉDICAL

Cependant, la loi n'autorise pas l'utilisation de matières premières recyclées dans les emballages en PP ou PE moulés par injection dans les secteurs où la réglementation est stricte, tels que l'industrie alimentaire et le secteur médical. Pour la production de granulat de PP ou de PE, des matières premières fossiles traditionnelles sont utilisées comme base.

La certification ISCC PLUS et les granulats Mass Balance offrent désormais une solution dans ce cas. Des matières premières fossiles ne sont pas utilisées comme base pour la fabrication de ces granulats, mais, par exemple, du PP recyclé chimiquement (PP circulaire), de l'huile de friture végétale usagée (PP biocirculaire) ou de l'huile de colza (PP bio). Il est donc dorénavant possible de fabriquer des emballages pour l'industrie alimentaire et le secteur médical à l'aide de PP d'origine globalement biocirculaire. Le client choisit lui-même si un emballage est composé en partie ou en tout de matériau Mass Balance.

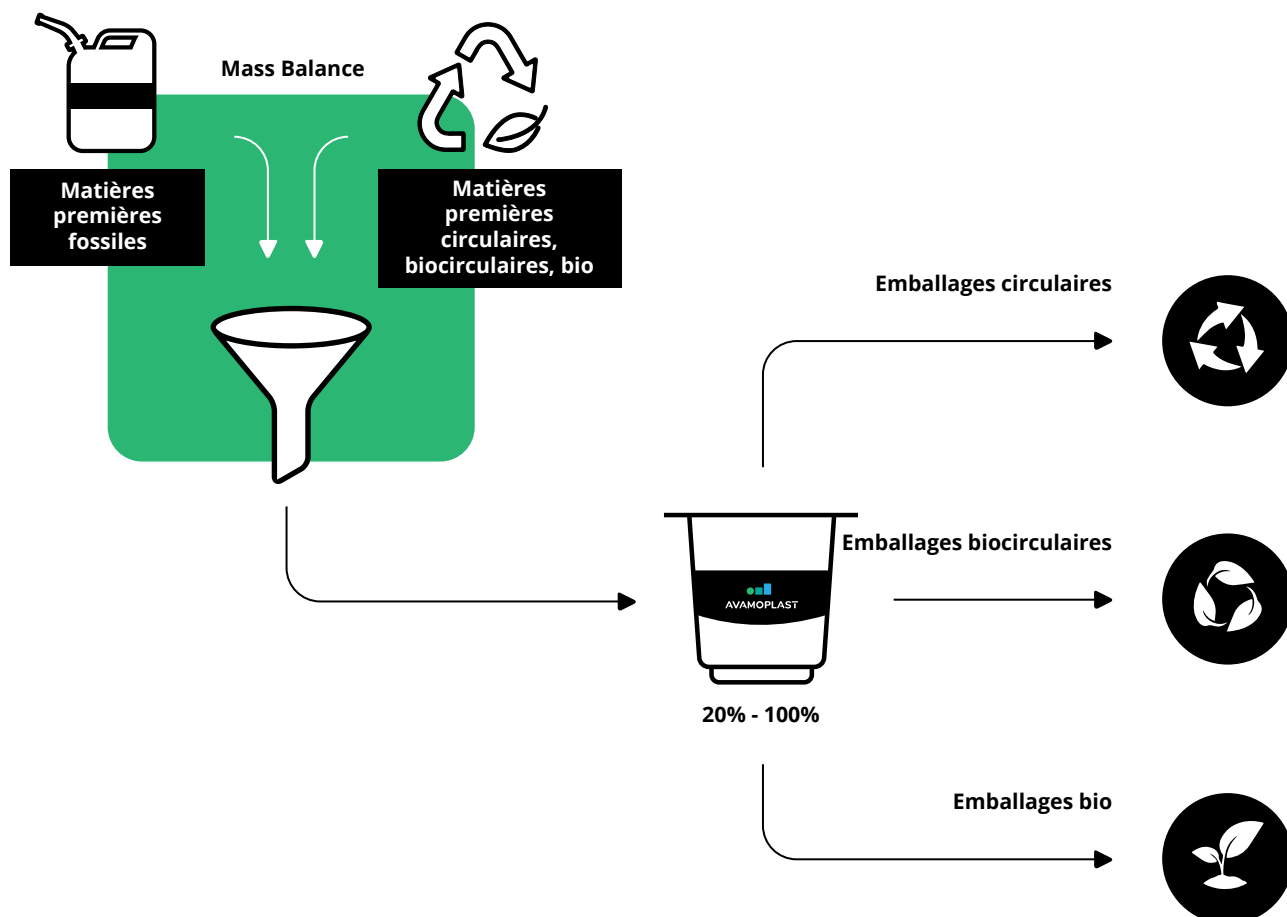


COMME L'ÉLECTRICITÉ VERTE

Selon le principe du Mass Balance, le fabricant du granulat de plastique mélange une part de matières premières circulaires ou bio aux matières premières d'origine fossile au début du processus de fabrication. Le produit fini reste identique : le granulat de PP ou de PE tel que nous le connaissons. À la différence près qu'une partie des matières premières est d'origine non fossile.

Le principe est comparable à celui de l'électricité verte : le produit fini qui sort de la prise de courant (électricité) est impossible à distinguer de l'électricité « grise » conventionnelle. Toutefois, quiconque investit dans l'énergie verte à la source reçoit les « garanties d'énergie verte » nécessaires.

C'est également le cas pour les plastiques Mass Balance. Un certificat est attribué uniquement au pourcentage de matières premières circulaires ou bio au début de la chaîne. Grâce au certificat, Avamoplast peut désormais les acheter, les traiter et les proposer à ces clients.





DU PLASTIQUE AVEC UN IMPACT

Étant donné que les matières premières circulaires et bio sont utilisées dans le même processus de production que les matières premières conventionnelles, elles sont également adaptées au contact alimentaire. En outre, comme aucun investissement ou développement supplémentaire n'est nécessaire, la demande de matériaux circulaires et bio est stimulée. En résumé, le principe du Mass Balance permet de faire passer également à 100 % la durabilité des emballages en PP ou PE, après celle du PET.

ALLÉGATION DE DURABILITÉ SUR VOS EMBALLAGES

Avamoplast est un des premiers fabricants d'emballages du Benelux à offrir cette possibilité. Les clients peuvent donc désormais alléguer, sur l'emballage en PP ou en PE même, que celui-ci est composé jusqu'à 100 % de plastique recyclé ou bio. Avec les logos officiels de la garantie ISCC PLUS. Le pourcentage que vous souhaitez faire certifier doit être compris entre 20 et 100 %, mais vous le déterminez vous-même et il est indiqué sur le logo. Le consommateur final est ainsi informé de manière correcte et transparente des efforts faits dans toute la chaîne.





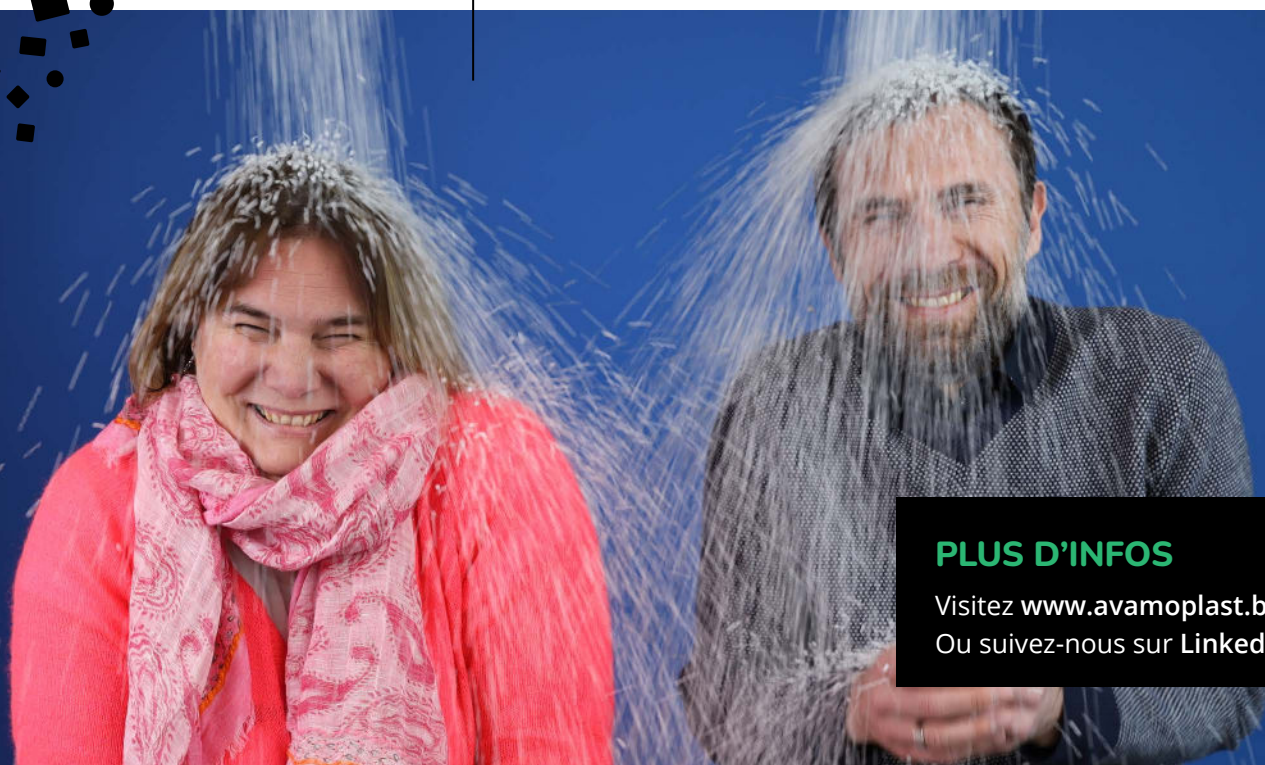
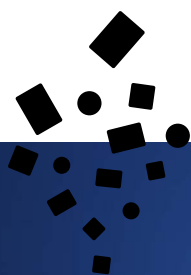
À PROPOS D'AVAMOPLAST

Avamoplast est un fabricant d'emballages plastiques en monomatériau. L'entreprise familiale s'adresse aux différents secteurs, tels que le secteur de l'alimentation et le secteur médical, dans lesquels le travail sur mesure, l'efficacité de la production et le traitement automatique des emballages sont une priorité absolue.

Avamoplast a été fondée en 1993 par André Van Moeseke à partir de son expérience personnelle – et de sa passion – du plastique. C'est André qui a décelé le potentiel du plastique dans le domaine des emballages alimentaires. Cette activité a plus tard évolué vers une spécialisation dans le développement et la production d'emballages alimentaires en plastique à usage unique.

Et a fait prendre conscience par la même occasion en interne de l'importance de la durabilité. Il a donc bien vite été décidé de se concentrer sur le monoplastique et les matières premières recyclées.

**CHAQUE TONNE QUE NOUS
COMMERCIALISONS SELON LE
PRINCIPE DU MASS BALANCE EST
UNE TONNE DE MOINS QUE NOUS
DEVONS PRODUIRE À PARTIR DE
MATIÈRES PREMIÈRES FOSSILES
CONVENTIONNELLES ET CONTRIBUE
DONC DANS UNE LARGE MESURE À
UN MONDE PLUS CIRCULAIRE.**



PLUS D'INFOS

Visitez www.avamoplast.be.
Ou suivez-nous sur LinkedIn.